



### Indice des prix à la consommation des ménages

## Stabilité des prix en octobre 2018

## Hausse de 1,3 % sur un an

L'indice des prix à la consommation des ménages est quasi stable en Guyane, entre septembre et octobre 2018 (-0,1 %). Les hausses des prix observées dans l'alimentation et l'énergie sont compensées par les baisses des prix des produits manufacturés et des services.

Clovis CLOTAIL

En octobre 2018, les prix de l'alimentation augmentent de 0,6 %. Cet accroissement s'explique aussi bien par la hausse des prix des produits frais (3,1 %), que par celle constatée hors produits frais (0,3 %). Les prix des légumes frais augmentent de 3,0 % et ceux des fruits frais, de 4,6 %. Sur un an, les prix de l'alimentation croissent de 0,3 %.

Les prix des produits manufacturés sont en baisse de 0,9 %. Les prix de l'habillement fléchissent de 3 %, et ceux des chaussures, de 2,6 %. Dans le même temps, les prix des produits de santé restent stables, alors que ceux des autres produits manufacturés diminuent de 0,4 %. Par rapport au mois d'octobre 2017, les prix des produits manufacturés baissent de 0,6 %.

En octobre 2018, les prix de l'énergie progressent de 1,2 %, du fait de la hausse des prix des produits pétroliers (+1,7 %) : les prix du gazole augmentent de 2,8 % alors que ceux de l'essence restent stables. Sur une année, les prix de l'énergie grimpent de 7,3 %.

Les prix des services sont quasi stables, entre septembre et octobre 2018 (-0,1 %). Les prix des services de transports progressent pourtant de 2,7 %. Les prix des loyers et services rattachés sont stables, et ceux des services de santé quasi stables (+0,1 %). Dans le même temps, les tarifs des services de communication sont en baisse (-0,4 %). Il en est de

même pour les prix des autres services (-0,5 %). Sur un an, les prix des services progressent de 1,4 %.

#### 1 Indice des prix à la consommation en Guyane

En glissement annuel (en %)



NB : l'indice des prix de Guyane pour avril 2017 n'est pas disponible, les mouvements sociaux ayant empêché les relevés de prix nécessaires à l'établissement de l'indice. Lecture : en octobre 2018, l'indice des prix (ensemble) augmente de 1,3 % par rapport à octobre 2017.

Source : Insee, indice des prix à la consommation - Dirag 2018.

Indice des prix à la consommation (Indice de base 100 en 2015)

Regroupements	Pondérations 2018	Indice pour le mois de					Variation (%) au cours		
		Oct 2017	Juillet 2018	Août 2018	Sept 2018	Oct 2018	du dernier mois	des 3 derniers mois	des 12 derniers mois
<b>Ensemble</b>	<b>10 000</b>	<b>100,6</b>	<b>102,9</b>	<b>102,9</b>	<b>102,0</b>	<b>101,9</b>	<b>-0,1</b>	<b>-1,0</b>	<b>1,3</b>
<b>Alimentation</b>	<b>1 596</b>	<b>102,2</b>	<b>101,8</b>	<b>101,8</b>	<b>101,9</b>	<b>102,5</b>	<b>0,6</b>	<b>0,8</b>	<b>0,3</b>
Produits frais	162	110,4	105,9	106,6	108,2	111,6	3,1	5,4	1,1
Alimentation hors produits frais	1 434	101,1	101,1	101,0	101,0	101,3	0,3	0,3	0,2
<b>Tabac</b>	<b>161</b>	<b>101,2</b>	<b>115,9</b>	<b>115,9</b>	<b>115,9</b>	<b>115,9</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>14,5</b>
<b>Produits manufacturés</b>	<b>2 930</b>	<b>99,0</b>	<b>98,6</b>	<b>98,6</b>	<b>99,3</b>	<b>98,4</b>	<b>-0,9</b>	<b>-0,2</b>	<b>-0,6</b>
Habillement et chaussures	663	99,3	96,7	96,9	99,4	96,4	-3,0	-0,3	-2,9
Produits de santé	417	93,5	91,3	91,3	91,2	91,2	0,0	-0,1	-2,5
Autres produits manufacturés	1 850	100,1	100,8	101,2	101,1	100,7	-0,4	-0,2	0,6
<b>Énergie</b>	<b>789</b>	<b>100,4</b>	<b>106,4</b>	<b>106,6</b>	<b>106,5</b>	<b>107,8</b>	<b>1,2</b>	<b>1,3</b>	<b>7,3</b>
dont Produits pétroliers	572	98,5	105,8	106,3	106,1	107,9	1,7	2,0	9,5
<b>Services</b>	<b>4 524</b>	<b>100,7</b>	<b>104,8</b>	<b>104,6</b>	<b>102,3</b>	<b>102,2</b>	<b>-0,1</b>	<b>-2,5</b>	<b>1,4</b>
Loyers et services rattachés	1 239	101,5	101,7	101,7	101,7	101,7	0,0	0,0	0,1
Service de santé	566	103,5	105,5	105,6	105,5	105,6	0,1	0,1	2,0
Services de transports	304	91,2	127,0	123,7	88,4	90,8	2,7	-28,5	-0,4
Services de communications	390	96,1	96,5	96,5	96,5	96,1	-0,4	-0,4	0,0
Autres services	2 025	101,9	104,7	104,7	105,0	104,4	-0,5	-0,3	2,5
Alimentation et tabac	1 757	102,2	103,1	103,1	103,3	103,8	0,5	0,7	1,6
Produits manufacturés et énergie	3 719	99,4	100,3	100,6	100,9	100,4	-0,4	0,1	1,0
Manufacturés hors habillement et chaussures	2 267	98,9	99,1	99,4	99,3	99,0	-0,3	-0,1	0,0
<b>Ensemble hors produits frais</b>	<b>9 844</b>	<b>100,4</b>	<b>102,8</b>	<b>102,8</b>	<b>101,9</b>	<b>101,7</b>	<b>-0,2</b>	<b>-1,1</b>	<b>1,3</b>
<b>Ensemble hors énergie</b>	<b>9 211</b>	<b>100,5</b>	<b>102,5</b>	<b>102,5</b>	<b>101,6</b>	<b>101,3</b>	<b>-0,2</b>	<b>-1,2</b>	<b>0,8</b>
<b>Ensemble hors tabac</b>	<b>9 839</b>	<b>100,6</b>	<b>102,7</b>	<b>102,7</b>	<b>101,8</b>	<b>101,7</b>	<b>-0,1</b>	<b>-1,0</b>	<b>1,1</b>

Source : Insee, indice des prix à la consommation - Dirag 2018.

### 3 Indices des prix des départements d'outre-mer et de France

Octobre 2018

Regroupements	Variation (%) des douze derniers mois				
	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	France
<b>Ensemble</b>	<b>1,2</b>	<b>1,3</b>	<b>1,7</b>	<b>2,5</b>	<b>2,2</b>
<b>Alimentation</b>	<b>1,9</b>	<b>0,3</b>	<b>1,5</b>	<b>2,1</b>	<b>2,2</b>
Produits frais	-0,9	1,1	0,4	12,0	7,0
Alimentation hors produits frais	2,2	0,2	1,7	1,3	1,4
<b>Tabac</b>	<b>14,8</b>	<b>14,5</b>	<b>13,1</b>	<b>14,7</b>	<b>16,8</b>
<b>Produits manufacturés</b>	<b>-0,1</b>	<b>-0,6</b>	<b>1,1</b>	<b>0,1</b>	<b>-0,4</b>
Habillement et chaussures	-3,0	-2,9	5,3	1,6	0,0
Produits de santé	-1,5	-2,5	-2,1	-1,8	-2,3
Autres produits manufacturés	0,8	0,6	0,9	0,1	0,0
<b>Énergie</b>	<b>8,6</b>	<b>7,3</b>	<b>7,8</b>	<b>14,7</b>	<b>13,8</b>
dont Produits pétroliers	10,7	9,5	10,6	18,2	20,7
<b>Services</b>	<b>0,4</b>	<b>1,4</b>	<b>0,8</b>	<b>2,0</b>	<b>1,2</b>
Loyers et services rattachés	0,6	0,1	0,9	1,1	-0,3
Service de santé	1,6	2,0	1,5	0,4	0,3
Service de transport	-9,7	-0,4	-10,2	3,2	0,5
Services de communications	-0,6	0,0	-0,7	0,3	-1,9
Autres services	0,9	2,5	1,5	3,3	2,1
Alimentation et tabac	2,6	1,6	2,2	3,3	3,7
Produits manufacturés et énergie	1,4	1,0	2,6	2,8	2,8
Manufacturés hors habillement et chaussures	0,3	0,0	0,3	-0,2	-0,4
<b>Ensemble hors produits frais</b>	<b>1,2</b>	<b>1,3</b>	<b>1,8</b>	<b>2,4</b>	<b>2,1</b>
<b>Ensemble hors énergie</b>	<b>0,6</b>	<b>0,8</b>	<b>1,2</b>	<b>1,7</b>	<b>1,3</b>
<b>Ensemble hors tabac</b>	<b>1,1</b>	<b>1,1</b>	<b>1,6</b>	<b>2,3</b>	<b>1,9</b>

Source : Insee, indice des prix à la consommation - Dirag 2018.

## Définitions

### Qu'est-ce que l'indice des prix à la consommation ?

L'indice des prix à la consommation est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation du niveau général des prix des biens et des services proposés aux consommateurs sur le territoire. C'est une mesure synthétique des évolutions de prix à qualité constante. La quasi-totalité des biens et des services marchands proposés aux consommateurs font partie du champ de l'indice.

### À quoi sert-il ?

Il permet de revaloriser les pensions alimentaires, les loyers d'habitation, les rentes viagères, et d'indexer le Smic et les retraites, ainsi que le taux du livret A ou d'autres produits financiers. Il permet de suivre mois par mois l'évolution des prix et donc d'apprécier les tendances inflationnistes.

## Méthodologie

### L'indice des prix à la consommation (IPC) est publié en base 2015

Jusqu'en décembre 2015, l'IPC était publié en base 100 par rapport à 1998. À partir de février 2016, l'année de référence est 2015 : la moyenne des indices des prix pour l'année 2015 vaut 100. L'IPC a régulièrement changé de base : l'indice base 2015 est ainsi la huitième génération d'indice.

Un changement de base comprend des opérations simples, de nature purement calculatoire. Le niveau de l'indice, qui est modifié avec le changement de l'année de référence, importe peu : c'est l'évolution de l'indice que l'on souhaite mesurer, et cette évolution n'est pas affectée par l'année de référence dans le cas d'un indice chaîné comme l'IPC.

Le changement de base 2015 a également permis d'intégrer un nombre important d'améliorations, rendues nécessaires étant donné le temps écoulé depuis le précédent changement de base.

La série agrégée « transport-communications » par exemple, a été dissociée entre les « services de transport » d'une part et les « services de communication » d'autre part, compte tenu du poids grandissant de ces derniers.

### Les pondérations de l'IPC sont entièrement mises à jour

C'est en particulier le cas pour les indices des prix des DOM, qui intègrent désormais la dernière enquête budget des familles de 2011. Ce changement de pondérations ne change pas les tendances, mais peut les amplifier.

### Le calcul de l'indice a été amélioré

Les changements de base sont aussi l'occasion de mettre en œuvre des évolutions méthodologiques importantes.

Ainsi, pour les produits frais, la méthodologie d'agrégation de l'indice a été modifiée : les produits frais seront traités comme les autres variétés et leurs prix de base seront mis à jour chaque année.

Service territorial de Guyane  
23 ter Avenue Pasteur  
CS 36017  
97306 Cayenne Cedex

Directeur de la publication :  
Yves CALDERIN

Rédacteur en chef :  
Béatrice CÉLESTE

Mise en page :  
Blandine GRILLOT

ISSN : 2416-8211  
© Insee 2018

## Pour en savoir plus :

- Pour comprendre le pouvoir d'achat et l'indice des prix  
<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1308>
- En Guyane, entre 1998 et 2013, les prix ont évolué en moyenne au même rythme que ceux de la métropole. Insee, Antian'échos, n° 50 Juin 2014.  
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1293319>

